

CR CDEN du 12 novembre 2024

Résumé et thématiques des déclarations liminaires lues par les orga syndicales présentes et l'association des parents d'élèves FCPE. Nous joignons celle de Sud éducation avec ce compte rendu.

FSU : thématiques :

- Faire mieux avec moins : 4000 postes supprimés et pas de revalorisation salariale, ce qui crée une désertification de la profession, avec pour conséquence le développement des emplois contractuels mal payés.
- Comparaison entre les dotations du public et celles du privé qui sont conséquentes.
- La précarisation des établissements thérapeutiques comme les IME, avec un secteur qui souffre de l'absence des orthophonistes et des personnels de soin.
- La disparition des postes RASED non renouvelés.
- La situation des TZR (professeurs en zone de remplacement) qui circulent sur de large territoires et qui vivent des conditions de travail de plus en plus dégradées.

SGEN : thématiques :

- Manque de relations entre l'administration et les syndicats. Le climat est dégradé avec par exemple un CSA de rentrée qui s'est tenu le 17 octobre, sur l'insistance des syndicats. C'est un déni de démocratie.
- Certaines décisions importantes du département sont relayées par la presse avant l'administration...

FCPE : thématiques :

- Des groupes de travail entre l'administration et les parents d'élèves avaient été instaurés l'année passée avec l'intitulé " ambition". Quelle ambition? Ces groupes se sont arrêtés brutalement. Les relations entre l'administration et les PE sont insatisfaisantes.
- Sont à déplorer des dépouillements lors des élections des délégués de parents d'élèves qui se terminent sans la présence de proviseurs.ses...
- Parfois encore trop souvent des punitions collectives ou des propos humiliants pour les élèves, de la part de certains profs : Par exemple, toute une récréée privée de toilettes en guise de punition collective. Des progrès sont encore à réaliser...
- La problématique des cantines qui doivent être payées même si l'élève a été obligé

d'être absent au dernier moment. Le système des ticket était mieux.

Sud éduc : Voir notre décla en PJ.

Le DASEN commence, en réaction à la décla liminaire de SUD éduc évoquant plusieurs situations de managements toxiques envers les agents précaires comme les AED par exemple, à accuser Sud éduc de vouloir jeter l'opprobe sur le personnel encadrant envers qui il accorde toute sa confiance et qu'il soutient.

Sud éduc : Il ne s'agit pas d'opprobe, et lorsque des situations sont récurrentes et provoquent des turnovers réguliers, dont nous vous tenons informé en CSA par exemple, il s'agit d'abord de croire les personnes précaires et de les soutenir en essayant d'uniformiser les pratiques encadrantes dont certaines peuvent glisser vers le management toxique.

L'administration nous fait une longue présentation sous forme de tableaux des effectifs des élèves du département et de leur résultat de la maternelle jusqu'au lycée.

Ce qui en ressort sont que les effectifs des Hautes Alpes sont en dessous de l'OCDE et que les résultats au BDC et au BAC sont plutôt meilleurs que ceux de l'ensemble des élèves français.

SGEN : Ce qui prouve que les résultats sont liés aux petits effectifs. Cela a une incidence.

Le DASEN ne relève pas. Il répond à côté.

L'administration relève que certains élèves du département se dirigent vers le privé car cela permet à certaines familles de choisir la commune de leur école et de détourner le principe de la carte scolaire.

Il y a un constat d'une baisse des effectifs constante qui est due aussi à une désertification des services dans les Hautes Alpes : les médecins, les orthophonistes...l'école seule ne suffit pas à faire vivre un village.

- Les lycées et surtout la voie professionnelle fonctionnent bien.

Au sujet de l'école inclusive, le DASEN est satisfait (voir notre décla liminaire qui n'analyse pas la situation avec le même contentement) ...10 ULIS sont dans le département avec 2 créations cette année : [Collège La Bâtie et école Saint Bonnet](#). Selon le DASEN et malgré le fait que Sud éduc a fait remarqué que plusieurs ULIS débordent et atteignent parfois 17 élèves, celle de Saint Bonnet n'étant pas remplie, cela prouve que les besoins des élèves en ULIS ont atteint un seuil...

Sud éduc relativise ce constat en soulignant que beaucoup de familles renoncent à leur droit à l'ULIS car elles habitent trop loin et ne sont pas prêtes à voir partir leur.s enfant.s trop jeune.

FCPE soutien ce constat.

DASEN : La distance n'est pas un problème et les taxis fonctionnent... (Pour de jeunes enfants, ce n'est vraiment pas l'idéal...).

FCPE : La problématique est la même pour les SEGPA. Par exemple, pour Embrun, les SEGPA sont à Briançon...

Le DASEN est d'accord puisque la Segpa n'ouvre pas les mêmes droits aux élèves qui ne sont pas dans le champ du handicap.

En ce qui concerne les UPE2A, voir plus loin, dans les réponses du DASEN aux questions diverses de Sud éducation (nous étions les seul.es à en avoir envoyées) qui illustrent un bel exemple de langue de bois et de dialogue social inversé.

Le SGEN soulève la problématique des élèves de l'école Pasteur qui ont été délocalisés en raison de travaux. Le lieu d'accueil se situe loin du lieu de résidence des familles et peut poser problème.

Le DASEN : Nous n'avons pas eu de retour ni de regard sur cette situation.

Le SGEN : Qu'en est-il des travaux et de l'avancée de l'école du Socle à Serres dont on nous parle depuis de nombreuses années.

Le DASEN : Le permis de construire a été obtenu lors du deuxième trimestre 2024 et les travaux commenceront en février 2025. Ils sont estimés à 15 millions d'euros. Une médiathèque ouverte aux habitants sera aussi construite.

Pas de fermeture prévue cette année.

Des ouvertures provisoires : EEPU Chabottes, EEPU Chateauneuf de Chabre (REP), EEPU Le Poët (enseignement en co-intervention par manque de locaux).

Implantation provisoire d'une décharge de direction ; 0,25 ETP école de Gap Porte-Colombe.

Ouverture définitive de l'UPE2A de Porte Colombe.

Questions de Sud éducation 05 envoyée au préalable et réponses du DASEN ou du département.

1 - Au collège, les dotations d'état pour l'achat de manuels ont baissé considérablement, à tel point que cet achat ne peut plus s'effectuer dans de nombreux établissements. La réponse administrative dirige la communauté éducative vers le tout numérique. Vous connaissez la fracture numérique des territoires ruraux et des nombreuses familles en difficultés. Vous savez la problématique du temps passé devant les écrans pour les jeunes. Cette solution est également illusoire puisque de nombreux établissements n'ont pas les moyens de payer les licences élèves

pour des livres numériques. Afin de ne pas intensifier les inégalités sociales et géographiques, que peut-il être envisagé pour que les manuels demeurent la base de l'apprentissage ? Le département du 04 a permis de puiser dans les fonds de réserves du département. Quelle solution est proposée pour le 05 ?

Le département ne souhaite pas investir dans la dépense de l'achat de manuels pour les collèves comme l'a fait le 04. Ce sont des choix.

Le DASEN insiste sur le fait que le numérique peut-être formateur pour un élève lorsque ce sont des logiciels instructifs et guidés. La fracture numérique, il ignore.

Les parents d'élèves et SUD soulignent que le temps passé devant les écrans est tout de même problématique chez les jeunes.

2 - Quand une AESH accompagne un ou une élève sur le temps méridien, son repas pourrait-il être pris en charge par le biais d'une convention avec les mairies, le département ou la région ?

L'administration note cette question et se mettra en relation avec les collectivités territoriales. A voir...

3 - La loi du 27 mai 2024 visant la prise en charge par l'État de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap sur le temps méridien, ainsi que le stipule la note de service de juillet 2024 pour une mise en œuvre effective, doit permettre d'assurer la continuité des accompagnements. Cette loi doit permettre aux AESH volontaires d'augmenter leur temps de travail. A priori aucun budget n'a été alloué pour appliquer cette loi, donc aucun avenant n'a été encore proposé sur l'académie. Quand cette loi pourra-t-elle être applicable? Plusieurs AESH du département travaillant sur la pause méridienne sont concerné.es et attendent une solution rapidement.

La question est soutenue par une parente d'élèves qui insiste sur la difficulté à vivre avec un bas salaire pour les AESH et l'opportunité de gagner un peu plus.

Le DASEN : Aucun budget n'est prévu. Y a pas, Ya pas. Circulez....

4 – On impose aux AESH de récupérer les heures supplémentaires réalisées auprès d'élèves dans le cadre d'une sortie, obligatoirement la même semaine que la sortie. Cette situation impossible à gérer pour les personnes concernées pourrait-elle être réglemantée différemment par l'ajout d'un avenant écrit au fonctionnement des PIALS ?

Le DAESN : C'est pour protéger le personnel que cette mesure est prise. C'est pour qu'une personne ne soit pas emmenée à faire 45 heures par semaine...

La réponse est hallucinante. Les mesures contraignantes sont protectrices du personnel!!!

Sud éduc : Les AESH sont loin de réaliser un quota d'heures complet et leur salaire et conditions de travail sont difficiles. Elles seraient en droit de récupérer les heures quand cela les arrange et un écrit pourrait uniformiser les pratiques des PIALS à ce sujet...

Le DASEN : C' est non. Nous ne changerons pas cette situation. C'est pour le bien du personnel, voyons...

5 - Le dispositif des UPE2A, comme chaque année, dans le primaire et le secondaire, ne parvient pas à apporter son quota légal de compensation d'heures allouées aux EANA, qui est de 12H00 par semaine dans le premier degré et de 9H00 par semaine dans le second degré.

La situation du dispositif UPE2A du collège Centre de Gap compte déjà 25 élèves cette année dont les 2 tiers sont des NSA. Il se trouve surchargé lorsqu'on considère de la diversité des parcours tragiques des jeunes nouvellement arrivés en France. Qu'est-il prévu pour les nouveaux arrivants de cette année ?

Le DASEN et Brun : Nous prévoyons, plus tard, d'envisager de répartir des heures supplémentaires auprès d'autres profs qui le souhaiteraient...Mais, pour l'instant, personne n'est volontaire....

Sud éduc : 3 nouveaux viennent d'être évalués. Ce n'est pas possible d'aller au delà de 25 dans une telle structure. Prenons conscience que les élèves NSA (non scolarisés avant) ont tout à apprendre et devraient être dans un dispositif fermé.

Brun : Le Casnav est la structure qui gère les EANA.

DASEN: Oui, les élèves n'ont pas leur quota d'heures mais nous savons tous que c'est le bain de langue dans la classe ordinaire qui leur permet de progresser.

La réponse est hallucinante : Le DASEN pense peut-être que les lois ont été mal pensées pour l'accueil correct des EANA ???

SUD et dans l'immédiat, concrètement? Qu'est-il prévu?

6 – Le dispositif UPE2A des écoles primaires du Buëch couvre un territoire rural très vaste avec la nécessité de déplacements conséquents. La collègue du dispositif prend sa retraite au mois de mars 2025. L'année passée, vous nous avez garanti la continuité de ce dispositif. Cette continuité est-elle garantie à ce jour dans les mêmes conditions?

Brun : La continuité est garantie.

7 – Sur les 13 RASED du département dont seulement 2 étaient au complet l'année passée, des psychologues scolaires et des enseignants spécialisés subissent en longue maladie. C' est très problématique pour les secteurs ruraux qui se retrouvent pratiquement tous sans enseignant spécialisé à dominante relationnelle. De plus, cela devient impossible à gérer pour les psychologues scolaires qui doivent remplir les documents d'orientation et qui doivent effectuer des tests psychométriques sur des secteurs dont l'étendue devient invraisemblable. Nous demandons à ce qu'un appel à d'offre pour remplacer les psychologues de l' EN soit effectué avec une proposition de salaire suffisamment attractive pour trouver une personne formée.

Sud éduc insiste particulièrement sur la situation alarmante des psy scolaires du département dont plusieurs sont en longue maladie et que les autres ne peuvent pas remplacer sur un secteur rural démesurément large...Cela devient impossible et nous sommes au courant que les personnes qui avaient été retenues pour des remplacements éventuels ont renoncé en raison du manque d'attractivité du salaire proposé.

Brun : Nous prévoyons de rencontrer d'autres personnes mais pour le salaire, nous ne pouvons

rien.

SGEN : Proposition de proposer un recrutement en postes POP;

DASEN : A réfléchir.

8 – La gestion administrative des PIAL incombe de plus en plus à des personnels enseignants :Ce sont autant d'heures qui ne sont pas consacrées au coeur du métier enseignant. Les enseignants du primaire chargés de la coordination des PIAL bénéficient-ils/elles d'heure de décharge ? Pour les enseignants du secondaire y a-t-il également une uniformisation des pratiques ? (IMP ? Heure de décharge ?)

Brun et DASEN ne sont pas au courant de situations problématiques.

DASEN : Le droit de décharge peut se monter à 3 heures par semaine environ. C'est en fonction de la situation.

Sud éducatif : Les enseignants qui n'ont droit à aucune décharge et qui coordonnent des PIALS doivent-ils se tourner vers vous pour obtenir l'ouverture de leur droit?

Brun : OUI

L'administration découvre qu'elle a demandé à des profs des écoles de coordonner des PIALS. Elle ne semblait pas au courant.

9 – Pourquoi les travaux du collège Centre de Gap n'ont-ils pas débutés ? Quand débiteront-ils ?

Le département répond : Les travaux commenceront début décembre. C'est le département qui reprend la main. Cela coûtera 24, 5 millions.

10 – Il a été demandé oralement à certains agents itinérants de circuler moins au détriment des élèves, ou de se priver de certaines compensations repas auxquelles ces agents ont droit. Sud éducatif souhaite savoir pourquoi de telles injonctions orales sont formulées ? Si elles ne proviennent d'aucune législation particulière, nous demandons à ce que les agents de la fonction publique ne soient pas soumis à des pressions visant à les forcer à se priver de leur droit de défraiement au sujet des dépenses qu'ils réalisent pour travailler.

DASEN : Nous aidons le personnel à mieux s'organiser afin d'éviter qu'il se fatigue.

La réponse est hallucinante : Par "la prétendue sollicitude" du DASEN qui pour un peu, semble mieux faire que le syndicat en matière de défense des conditions de travail. Nous notons de plus la condescendance de la réponse qui sous-entend que le personnel chevronné, aurait des difficultés personnelles d'organisation. Par contre, le manque de personnel sur un secteur rural énorme et une organisation qui ne permet pas de dispenser le quota d'heures légal aux élèves EANA ne perturbe l'administration, qui de ce point de vue, ne s'inquiète pas pour la fatigue des agents.

Sud éducatif : Est aussi pour le bien-être du personnel itinérant que des pressions peuvent lui être faites, concernant par exemple les droits de défraiement du panier repas ?

Le DASEN ne gère pas ce dossier.

FIN